



Les premiers constats sur l'étude de la fiscalité locale du pays des Olonnes

LE CONTEXTE

Une réflexion déjà engagée fin 2003 par CACO et l'OPO.

Dans son numéro 8 de décembre 2003, l'OPO avait effectué une analyse fine des différents bilans communaux (recettes, dépenses, écrits prévus/réalisés, évolutions...). Il était ressorti que de réelles économies étaient possibles en mutualisant les charges et les moyens. Constat qui n'a pas été remis en cause après présentation publique et communication aux élus.



Une nouvelle lecture plus globale et prospective

C'est résolument se placer dans une démarche de progrès afin d'obtenir une efficacité optimisée et dégager les projets structurants améliorant la qualité de vie du citoyen des Olonnes.

La méthode suivie

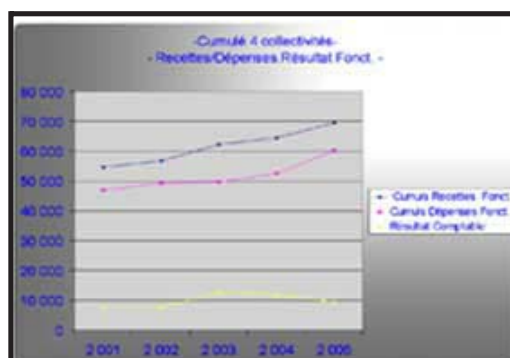
Cette dernière s'est inspirée d'une part du traitement des données individuelles centralisées (site « internet » du Ministère des finances) pour ce qui concerne les communes, et d'autre part, à partir des données du budget principal issues de l'étude commanditée par la Communauté de communes auprès du cabinet Philippe Laurent Consultant.

Seules les données cumulées des 3 communes et de la CCO sont reproduites:

- ◆ Leur analyse individuelle par commune n'apporte pas d'éléments significatifs,
- ◆ L'objectif de l'APRO étant ici d'évaluer les économies d'échelle susceptibles d'être réalisées dans le cadre du regroupement des 3 communes et de la CCO.

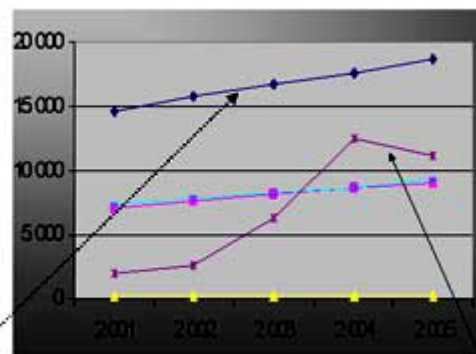
L'ANALYSE

Les premiers constats



Au cours des 4 années 2001-2005, les dépenses de fonctionnement des 4 collectivités ont fait un bond de **25%**, atteignant 60 millions d'euros. L'inflation aura cru de **8%** au cours de la même période.

Évolution des produits fiscaux



Les Impôts locaux

TPU CCO

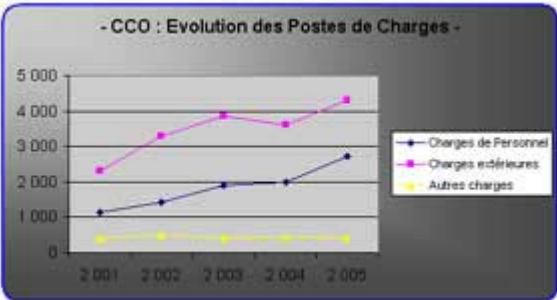
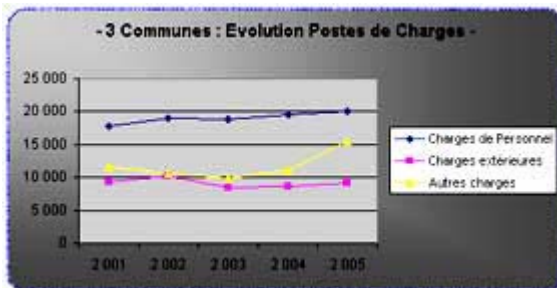
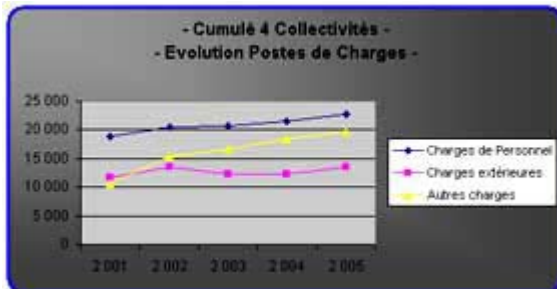
A près de **19 Millions d'euros** à fin 2005, les recettes d'impôts locaux auront ainsi progressé de plus de 25% durant cette période. **Plus de 3 fois le rythme de l'inflation.**

Ces recettes auront profité des hausses des impôts de chaque ménage assujéti d'une part (plus du double de l'inflation), et de l'augmentation de la population et du nombre de contribuables d'autre part et également de la taxe professionnelle.

Les limites de l'intercommunalité

Le fonctionnement

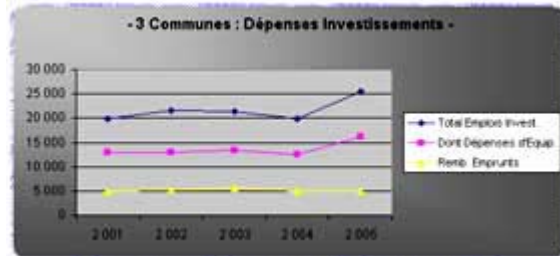
En dépit des chantiers les plus lourds confiés à la CCO, les communes pris dans leur ensemble ne peuvent (le veulent-elles ?) contenir les évolutions de leurs charges.



On constate que la création de la CCO en 1994 a conduit à un certain nombre de transferts de compétences vers cette dernière. Parallèlement, principalement durant les cinq premières années, les communes se sont vues « libérées » de certaines de leurs charges sans compensation de moyens associés au profit de la CCO, de personnel notamment. Pour autant, les charges de fonctionnement continuent d'évoluer à la hausse, ce qui maintient une pression fiscale significative.



Les investissements



Les besoins en nouveaux équipements et les mises aux normes européennes contribueront à une nouvelle marche en avant des investissements. Après le boulevard du Vendée Globe, il s'agit d'investir notamment dans les réseaux et la station d'épuration.

Conséquence : La dégradation de la situation financière de la CCO qui bloque tout nouvel effort d'investissements des Olonnes.

Premières conclusions

Une première réflexion s'impose : Comment dégager, à brève échéance, des marges de manœuvre indispensables suffisantes pour une structure atteignant prochainement les 60 000 hbts ? - La réponse: le regroupement des 3 communes et de la CCO. L'étude démontre que, sous les effets des économies d'échelle, de la mutualisation globale et des synergies dégagées, une économie de **l'ordre de 6 millions d'euros par an** pourrait être dégagée - de quoi maintenir une dynamique d'investissements et/ou soulager la facture sociale des concitoyens.

La deuxième réflexion est qu'il devient urgent d'accélérer le rapprochement des 4 collectivités (communes et CCO) sauf à financer les développements des besoins nécessaires voire indispensables de demain par les impôts locaux ou encore la taxe professionnelle, au détriment du pouvoir d'achat des ménages et du résultat voire de la présence même des entreprises.

La troisième est, que le statu-quo du maintien en l'état, dans un espace géographique restreint, des 4 collectivités, à l'heure d'internet et des nouvelles technologies, semble procéder d'une vision archaïque, coûteuse, manquant d'ambition et ... désolante. Notons que si en **France**, nous avons **36 000 communes** pour près de 60 millions hbts, **l'Allemagne** en possède **14 000** pour environ 80 millions d'hbts, **l'Italie**, **8 000** pour environ 57 millions d'hbts .. Il y a sûrement des leçons à tirer !